



NDS EXTRAFRESH MARINE

Détergent concentré Désinfectant Désodorisant

- Forte rémanence longue durée
- S'utilise en milieu alimentaire



UTILISATION

Détergent concentré neutre désinfectant et désodorisant pour le nettoyage des sols et surfaces protégés ou non. Désinfecte et désodorise toutes surfaces où il y a un risque de contamination microbienne.

MODE D'EMPLOI

Pour un lavage manuel et nettoyant, diluer le produit de 1 à 3 % soit de 10 à 30 ml par litre d'eau en fonction de l'action désodorisante souhaitée. Pour une action nettoyante désinfectante diluer le produit à une concentration minimale de 2 % soit 20 ml par litre d'eau. En cas de salissures tenaces, augmenter la température de l'eau et le dosage.

Effectuer un rinçage à l'eau potable sur les surfaces susceptibles d'entrer en contact de denrées alimentaires. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter les précautions d'emploi.

COMPOSITION

Substances actives biocides (TP2/TP4) : Chlorure de benzalkonium (n°CAS 68424-85-1) : 3.5 % m/m et Ethanol (n°CAS: 64-17-5) : 0.50% m/m. Combinaison d'agents de surface non ionique, agent de surface cationique et parfum.

PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES

La concentration bactéricide minimale est de 1 % selon la norme NF EN 1276 en 5 minutes de contact à 20 °C dans des conditions de saleté (albumine bovine à 3 g/l). La concentration fongicide minimale est de 2 % selon la norme NF EN 1275 en 15 minutes de contact à 20 °C.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide
Couleur : Bleu clair
Odeur : Fraîcheur marine
Densité : 1.00/1.02
pH pur : 7/7.5



TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur les êtres humains ou animaux.

TP 4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments.

Conforme à la législation relative au nettoyage des matériaux destinés à entrer au contact des denrées alimentaires. (Décret ministériel n° 73-138 du 12 février 1973 et à l'arrêté du 08/09/1999).

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

DANGER. Contient Alkyl (C12-16) dimethylbenzyl ammonium chloride>. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Stocker dans un récipient fermé. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux. Tenir hors de portée des enfants. Appeler un CENTRE ANTIPOISON (N°ORFILA: +33 1 45 42 59 59), un médecin en cas de malaise. Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Utilisation réservée aux professionnels.

LOGISTIQUE



Code	001200	001182
Colisage	12x1L	4x5L
Colis/couche	10	8
Colis/palette	40	32



Parc d'Activités des Cortots
12, rue des Cortots - 21 121 Fontaine-Les-Dijon
geh@geh.fr - www.geh.fr

Ces informations, données à titre indicatif, sont le reflet de nos meilleures connaissances.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

SOL & SURFACE